



Chevroux NOUVELLES

Publication officielle de l'Administration communale de Chevroux N° 64 - juillet 2019

Pourquoi partir loin ...?

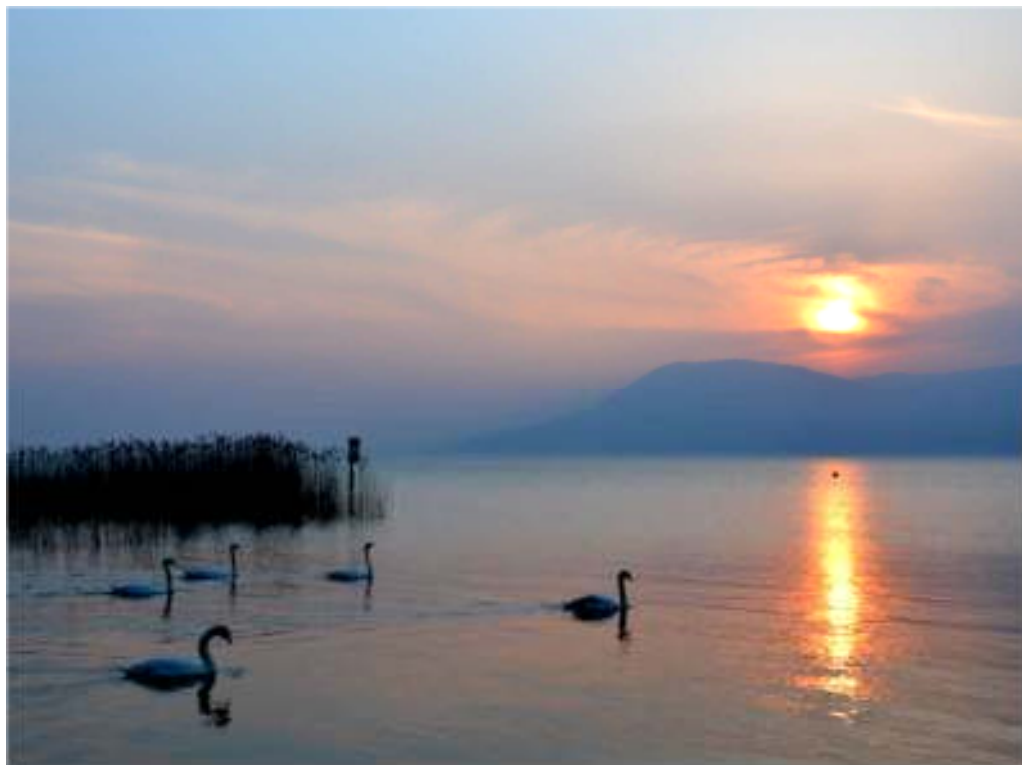


Photo M. René Bonny

Alors que le paradis est ici !

CHEVROUX

Marché Villageois

du 1er Août

de 08h00 à 14h00

dès 8 h 00 " La Chevrotine " Toumoi de pétanque en doublette

dès 09h30 Animations

à 20h30 A la Maison de Commune

Vin d'honneur offert par la Commune

à 21h15 Cortège avec le Corps de musique

"L'AVENIR" de Payerne

dès 21h30 Allocutions

M. Curchod - Syndic

Mme Béatrice MÉTRAUX

Conseillère d'Etat

dès 22h00 Feux d'artifice

Restauration toute la journée

(sous cantine)



Gratuit

La Municipalité



Présentation de l'oratrice du 1^{er} août 2019

Nous sommes heureux et fiers d'accueillir, en tant qu'oratrice cette année :

Madame la
Conseillère d'Etat
Béatrice Métraux

Mme Béatrice Métraux, Les Verts, a été élue au Conseil d'Etat vaudois en décembre 2011. Elle dirige le Département des institutions et de la sécurité (DIS) du Canton de Vaud.



Juriste française et suisse, née en 1955 à Arcachon (France), mariée et mère de trois garçons, Mme Béatrice Métraux vit en Suisse depuis 1981.

Municipale à Bottens, entre 2002 et 2011, elle a aussi été Syndique de la commune du Gros-de-Vaud.

Mme Béatrice Métraux a été députée au Grand Conseil vaudois de 2007 à 2011. A partir de 2010 jusqu'à son élection au Conseil d'Etat, elle a occupé la fonction de cheffe de groupe des Verts au parlement cantonal.

En qualité de juriste, elle a travaillé pour les tribunaux vaudois et pour l'administration fédérale. A plusieurs reprises, elle a séjourné en Afrique, où elle a accompli des missions au Mali, au Rwanda et en Côte d'Ivoire pour le compte de la DDC (Direction du développement et de la coopération de la Confédération suisse) et de l'ONU.

Entre 2006 et 2011, Mme Béatrice Métraux a été secrétaire générale ensuite Présidente de la Fédération des sociétés de fonctionnaires vaudois.

Invitation à la Fête Nationale du 1^{er} août

Comme chaque année, la Municipalité a le plaisir de convier les habitants de Chevroux et les estivants à la commémoration de la Fête Nationale suisse.

Vin d'honneur, offert par la Commune à la population, à :

20 h 30

devant la Maison de Commune.

Le départ du cortège aux flambeaux, mené par le Corps de Musique « L'Avenir » de Payerne, est prévu à 21 h 15 ; tous les enfants sont les bienvenus.

La Municipalité espère vous voir nombreux à cette occasion.



Insignes du 1^{er} août 2019



Les insignes du 1^{er} août 2019 sont à votre disposition à l'administration communale au prix de :

CHF. 5.00 / pièce.

Par ce geste vous soutenez également **Pro Patria.**

Marché villageois du jeudi 1^{er} août 2019

Comme chaque année, le traditionnel marché villageois du 1^{er} août est organisé à Chevroux.

Toutes vos idées, artisanat, produits du terroir ou autres sont les bienvenus.

Les personnes qui souhaitent tenir un stand ou organiser une animation doivent s'annoncer jusqu'au 19 juillet 2019 auprès de :

Mme Martine Roux
078 604 92 52
ou par e-mail :
martine.roux@touchange.ch



Feux de plein air et feux d'artifice du 1^{er} août

Comme chaque année, la Municipalité de Chevroux délimitera une zone pour la mise à feu des engins pyrotechniques. Cet emplacement se situera comme d'habitude à la petite plage de Chevroux.

Durant les fêtes du 1^{er} août ou de toute autre manifestation et pour des raisons de sécurité, la Municipalité de Chevroux vous rappelle qu'il est formellement interdit d'utiliser des engins pyrotechniques en dehors des zones sécurisées prévues à cet effet.



En cas de non-respect de cette directive, la Municipalité décline toute responsabilité si un accident devait survenir.

Les contrevenants pourront être dénoncés et rendus responsables des éventuels dégâts qui seraient occasionnés.

Calendrier des manifestations

8 au 12 juillet &
15 au 19 juillet CVC : cours I Optimist / Laser
CVC : cours II Optimist / Laser



13 juillet Chœur mixte de Chevroux :
kermesse



20 juillet Association Chevroux
Paddle :
journée d'initiation à la plage de
Chevroux



27 juillet CVC : Voile d'Or
(coquelets midi & soir)



1^{er} août
Chevroux

Matin :
**Marché villageois
et animations**

 **Marché Artisanal**

Avenue du Port, Chevroux

& « La Chevrotine » :
Tournoi amical de pétanque
(8 h inscriptions -
début des matchs 8 h 45)



Soirée : Fête Nationale








1^{er} août 1^{er} août à Grandcour

3 août Association
« Les Chevr'Alliés » :
La bière en poupe 2019



Calendrier des manifestations (suite)

10 & 11 août	CVC - Chevroux : rencontre des vieux bateaux - avec soirée jazz et friture	
31 août	Jeunesse de Chevroux : tournoi de watervolley	
7 septembre	« De vous à nous » : fournée du pain à Chevroux	
14 & 15 septembre	CVC - Chevroux : régates de clôture (14 soirée fondue et 15 à midi soupe aux pois offerte) - ouvert à tous	
5 octobre & 2 novembre	« De vous à nous » : fournée du pain à Chevroux	



CHEVROUX
20 juillet 2019 dès 10h
Journée d'initiation
au stand up paddle

Waternolley 2019



La Jeunesse a le plaisir de vous convier à son tournoi de « water volley » qu'elle réitère pour la troisième fois !

Il aura lieu le **samedi 31 août** à la plage de Chevroux. Par ailleurs, à 11h, vous pourrez venir boire un verre autour de la tonnelle ou du bar à cocktails. Si vous avez une petite faim, vous pourrez aussi vous arrêter à notre snack. A 21h, le grand bar sera ouvert, à la cantine, pour que vous puissiez continuer à festoyer.

Le début des matchs commencera à 14h. Les équipes doivent être composées d'au moins quatre joueurs, dont une fille au minimum. L'inscription est de CHF. 40.- par équipe. Vous pourrez aussi accéder aux vestiaires pour vous doucher après vos efforts.



Si l'envie vous vient, vous pouvez inscrire une équipe, ou même plus, auprès de Fabien Annen au **079 / 850'91'15** ou par mail fabien.annen@hotmail.com

Attention, le nombre d'équipes est limité.

Se recommande, la Jeunesse de Chevroux

Club de pétanque « La Chevrotine »

Habituel tournoi de pétanque à Chevroux le **1^{er} août 2019.**

Rendez-vous au terrain de pétanque à 8h pour les inscriptions (début des matchs à 8h45).

Nous vous attendons nombreux.
(Repas : rôti et gratin dauphinois)



Se recommande, la société de pétanque « La Chevrotine »

LES CHEVRALLIÉS PRÉSENTENT



LA BIÈRE EN POUPE

2ÈME JOURNÉE DE LA BIÈRE
ARTISANALE DE CHEVROUX

SAMEDI 3.08.2019

11H00-23H00 AU PORT DE CHEVROUX

7 MICROBRASSERIES LOCALES

WWW.BIERE-EN-POUPE.CH

« Coup de balai » le 29 mars 2019 à Chevroux



Comme chaque année, les élèves des écoles de Chevroux, en compagnie de leurs maîtresses d'école, ont participé à l'action :

« Coup de balai »,

organisée par notre Municipal - M. Mayor, vendredi 29 mars 2019



Photos M. Jacques Mayor

Informations : forêt

Le 12 juin dernier, MM. Vivien Pleines - ingénieur forestier, Julien Perey - garde-forestier et moi-même, nous sommes rendus au Bois de Chêne pour procéder au marquage des arbres qui devront être abattus.

Malheureusement, environ 80 m³ de chênes devront subir la loi de la tronçonneuse. Certains ont souffert de la présence du "Président", ils ont séché sur le haut ou présentent une bille tordue, qui sera sans grand intérêt pour la vente. Deux autres plans ont été touchés par la foudre et ont séché. Quelques-uns doivent être supprimés, afin de faire de la place aux jeunes chênes, qui seront plantés cet automne.

Au printemps, l'idée était de laisser se développer les très nombreuses repousses présentes, mais malheureusement les sangliers ont tout saccagé. Il sera donc nécessaire de replanter et, une fois la nouvelle plantation terminée, de la clôturer.

En plus de cela, environ 40 m³ de hêtres, frênes, conifères, etc. seront également abattus pour faire de la place à la future plantation ou parce qu'ils sont en mauvaise santé.

L'abattage d'un arbre nous attriste, mais on dit qu'il faut planter un arbre au profit d'un autre âge.

Bel été à toutes et à tous et en cas de forte chaleur, rien de mieux qu'une petite balade à l'ombre de nos forêts !

Jacques Mayor -
Municipal



Canicule

Les périodes de canicule sont éprouvantes ; les seniors sont plus particulièrement touchés, mais il ne faut pas oublier les enfants !



Soyons solidaires et prêtons-leur attention.

Conseils pour tous, en cas de grandes chaleurs :

Se reposer, rester au frais, réduire l'activité physique et s'hydrater suffisamment.



Laisser la chaleur dehors, se rafraîchir.

Fermer les fenêtres, volets, stores et rideaux le jour et bien aérer la nuit.

Porter des vêtements clairs, amples et légers.

Chaleur en voiture = danger !!



Laisser un enfant ou un animal dans un véhicule en pleine chaleur peut s'avérer mortel !

Il suffit d'une température extérieure de 15°C pour que la chaleur dépasse rapidement les 50°C à l'intérieur d'une voiture.

Entrouvrir les fenêtres ne suffit pas à rafraîchir un véhicule. En quelques minutes, cela peut engendrer un coup de chaleur mortel !!!

Soyez vigilants.





**Souhaitez-vous mettre un
peu de temps à disposition
des personnes
dépendantes ou en
situation de handicap**

Alors l'activité de

**LIVREURS
DE REPAS
BENEVOLES**

**Au CMS de Payerne
vous correspond**



**N'hésitez pas à vous renseigner
en nous contactant au**

026 / 662 41 41

Les Amis de l'Eglise de Ressudens

Dimanche 11 Août 2019

Eglise de Ressudens "Sous le Tilleul"

11 h 30 Assemblée générale

dès 12 h Apéritif & Repas de soutien

Inscription au 079 212 29 72



Fête paroissiale dimanche 25 août à Chevroux Cantine du Port

10 h 00 Accueil avec café et croissants

11 h 00 Culte unique sous la cantine avec " La Lyre "
de Grandcour

12 h 00 Apéritif avec aubade de "La Lyre "

12 h 30 Repas: festival de saucisses à griller, salade de
pommes de terre, glaces

16 h 00 Fin de la manifestation

Cette journée est un dimanche d'offrande et de joie
pour les paroissiens et amis de la paroisse
De 10 h à 16 h, il est possible de rejoindre la fête
même un court instant

Durant la fête, un chaudron attend votre offrande

« Kayak » aventure - Chevroux



Vous l'avez peut-être déjà vu... vous pouvez louer des kayaks à Chevroux depuis mai dernier.

Renseignements et réservation :



/aventurakayakchevroux 078 301 09 51

aventurakayakchevroux@gmail.com



Jardin d'enfants « L'Arc-en-Ciel » Grandcour

L'Arc-en-Ciel est une petite structure d'accueil préscolaire collectif de jour. Situé à Grandcour, dans le canton de Vaud, le jardin d'enfants accueille les enfants âgés de 2,5 ans à 5 ans.

Entourés par une équipe éducative compétente et dynamique, les enfants peuvent venir passer une ou plusieurs demi-journées, du lundi au vendredi :

Lundi : 09h00 à 11h30 / 14h00 à 16h30
Mardi : 09h00 à 11h30 / 14h00 à 16h30 **en forêt**
Mercredi : 09h00 à 11h30
Jeudi : 09h00 à 11h30 / 14h00 à 16h30 **en forêt**
Vendredi : 09h00 à 11h30



L'ARC-EN-CIEL

✪ Jardin d'enfants à Grandcour ✪

Pour tout renseignement, formulaire d'inscription, convention ou autre, allez voir sur notre site : www.larcenciel.ch ou contactez-nous par téléphone : 079 512 68 71

« Avenir Pays des Trois-Lacs »



Des représentants politiques et des groupes d'intérêts des cinq cantons des « Trois-Lacs » ont officiellement créé une nouvelle association, pour mieux protéger cette région, considérée

comme le " garde-manger " de la Suisse.

L'association " Avenir Pays des Trois-Lacs " est née le 5 avril 2019 à Morat (FR), lors d'une réunion de divers représentants communaux et cantonaux, présidée par le Conseiller aux Etats PDC fribourgeois Beat Vonlanthen. Entre 150 et 200 personnes étaient présentes pour défendre l'avenir de leur région, exposée aux risques de sécheresse et aux inondations.

La constitution de cette association est la suite de la rencontre du 16 novembre 2018 à Morat, où plus de 350 délégués de 230 communes vaudoises, fribourgeoises, neuchâteloises, bernoises et soleuroises avaient discuté de la pertinence d'une troisième correction des eaux du Jura.

Patrimoine et réserve à protéger

" La réflexion va aller au-delà de cette possible correction ", a déclaré sur RTN le Député fribourgeois PLR et futur Directeur de l'association, Markus Ith. Le groupe va se pencher aussi bien sur la manière de produire de l'agriculture, que sur la possibilité d'imaginer des rizières ou sur la problématique des cormorans pointés du doigt par les pêcheurs.

Et " Avenir Pays des Trois-Lacs " de rappeler que la région est la plus grande zone prioritaire pour la sécurité alimentaire nationale, grâce à la fertilité naturelle de ses sols, ses vastes plaines et la disponibilité de l'eau. Elle souligne aussi que l'endroit est la plus importante zone humide nationale pour la conservation de la nature sur la rive sud du lac de Neuchâtel avec la Grande Cariçaie.

16 La Municipalité, dans sa séance du 30 avril 2019, a décidé d'adhérer à cette association.

Conseils énergétiques

Vous souhaitez économiser de l'énergie et donc de l'argent ?

Obtenir des conseils énergétiques personnalisés et des mesures applicables rapidement et facilement ?

C'est le moment de se lancer !

Le programme des subventions à l'attention des propriétaires immobiliers du Canton de Vaud se poursuit en 2019.



Ce programme encourage les rénovations énergétiques et favorise le recours à des énergies renouvelables et locales dans le bâtiment. Il permet d'augmenter le confort de votre logement, d'en réduire l'empreinte écologique, de réaliser de substantielles économies et de valoriser votre bien à long terme.

Ces aides peuvent représenter jusqu'à 30 % de l'investissement en cas de rénovation globale et une réduction de plus de 50 % de votre facture d'énergie. Les travaux de rénovation énergétique sont par ailleurs déductibles des impôts.

Guide des subventions (montants 2019) disponible sur le site : www.vd.ch/subventions-energie

Informations importantes :

- ◆ Aucune subvention ne peut être octroyée si les travaux ont déjà débutés ;
- ◆ La demande doit avoir été approuvée avant le lancement des travaux ;
- ◆ Les aides financières sont limitées au budget disponible en 2019.

« Easyvote »

La « FSPJ » (Fédération Suisse des Parlements des Jeunes) est le centre de compétences politiquement neutre pour la participation politique et l'éducation civique des jeunes et jeunes adultes.

Avec les offres « youpa » (www.youpa.ch), la FSPJ soutient les parlements, conseils et commissions des jeunes en Suisse et dans la Principauté du Liechtenstein. En outre, grâce au programme « easyvote » et au projet « engage.ch », les jeunes ont l'occasion de découvrir leurs droits et devoirs civiques. Cela leur permet d'être capables d'apporter des idées nouvelles et innovantes, ainsi que d'éventuelles solutions.

Par son travail, la FSJP joue un rôle important dans l'encouragement, à long terme, de la relève au sein du système politique Suisse et tout particulièrement en ce qui concerne l'activité de milice, la démocratie directe et la culture du débat démocratique.

www.fsjp.ch

Depuis 10 ans « easyvote » poursuit un but précis : **augmenter l'intérêt à la politique et la rendre accessible aux jeunes citoyennes et citoyens.**

Le 20 octobre prochain les électrices et électeurs suisses seront amenés à élire leurs représentantes et représentants fédéraux.

Des abonnements pour recevoir les brochures « easyvote », qui expliquent le processus de vote de manière simple, compréhensible et neutre, peuvent être souscrits en ligne sur leur site :

<https://www.easyvote.ch>



L'impact du cancer sur la sphère professionnelle

De plus en plus d'actifs sont touchés par le cancer. La maladie a d'importantes répercussions dans le monde du travail, qu'elles soient humaines, organisationnelles ou financières. La Ligue vaudoise contre le cancer vient de réaliser une dizaine de vidéos sur ce sujet d'actualité, qui concerne autant les employés que les employeurs. Nous vous invitons à les découvrir sur notre site internet et notre chaîne « Youtube ».

En Suisse, une personne sur trois sera confrontée au cancer au cours de sa vie. Les traitements, toujours plus performants, n'enlèvent rien à la complexité de cette maladie, dont l'évolution reste instable. Nos vidéos ont pour objectif de mieux faire connaître aux employés et employeurs les impacts du cancer sur la sphère professionnelle, ainsi que les soutiens qui s'offrent à eux, notamment celui de la Ligue vaudoise contre le cancer.

Ces clips ont été réalisés en collaboration avec l'Office de l'assurance-invalidité pour le Canton de Vaud et avec le soutien de la Fondation du Centre Patronal, ainsi que de la Fondation Joseph et Lina Spicher. Nous avons également pu compter sur la participation de Jonas Schneiter (animateur RTS) et de Marina Rollman (humoriste et chroniqueuse).

Nous vous remercions d'avance de diffuser ces vidéos au sein de votre réseau et restons à votre entière disposition pour toute information complémentaire que vous pourriez souhaiter.

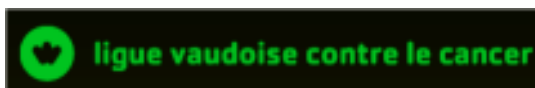
Ligue vaudoise contre le cancer

Place Pépinet 1

CH-1003 Lausanne

Tél.: +41 (0)21 623 11 11

info@lvc.ch



« Je me ligue contre le cancer

»

Rejoignez-nous sur [facebook.com/liguevaudoisecontrelcancer](https://www.facebook.com/liguevaudoisecontrelcancer)

<https://vaud.liguecancer.ch/>

Plantes nuisibles à l'agriculture / feu bactérien

La DGAV (Direction générale de l'agriculture, de la viticulture et des affaires vétérinaires) à Morges rappelle que la lutte contre les plantes nuisibles est obligatoire sur le territoire cantonal, soit : le chardon des champs, le cirse laineux, le cirse vulgaire et la folle avoine ; ces plantes doivent être éliminées avant la formation des graines.

En savoir plus → site de la police phytosanitaire :

<https://www.vd.ch/themes/economie/agriculture-et-viticulture/inspectorat-phytosanitaire/>

Chardon des champs



Cirse laineux



Cirse vulgaire



Folle avoine



Comme chaque année le SAVI rappelle le danger que représentent les plantes ornementales hôtes du feu bactérien, telles que :

- ◆ Les pommiers, poiriers et d'ornement et Nashi & cognassiers ; l'aubépine ; les sorbiers et alisiers ; les amélanchiers ;
- ◆ Les pyracanthes ; les néfliers ; les photinias.



La fiche complète avec illustrations peut être téléchargée :

<https://www.vd.ch/themes/economie/agriculture-et-viticulture/inspectorat-phytosanitaire/feu-bacterien/>

Merci d'en prendre bonne note et de vous y conformer.

La Municipalité

Services compétents en
matière de feu bactérien

VD: administrations communales
ou SCA 021 557 91 85

Evacuation des eaux des piscines



Conformément à notre règlement sur l'évacuation et l'épuration des eaux, adopté par la Municipalité le 7 décembre 1993, le Conseil général en date du 17 décembre 1993 et par la Chancellerie du Conseil d'Etat le 16 février 1994, nous pensons utiles de rappeler certains points

concernant l'évacuation des eaux de piscines.

« **Art. 36** (dudit règlement)

La vidange d'une piscine s'effectue, après arrêt de la chloration pendant 48 heures au moins, dans un collecteur d'eaux claires. Les eaux de lavage des filtres et de nettoyage de la piscine avec des produits chimiques sont conduites dans un collecteur d'eaux usées. Les prescriptions du département doivent être respectées ».

Nous précisons, que grâce à cette période de « déchloration », les eaux de baignade peuvent être évacuées sans risque d'atteinte au milieu naturel ; elles seront utilisées de préférence pour l'arrosage du jardin ou évacuées avec les eaux claires.

Merci de vous conformer à ces directives, pour le bien-être de tous.

La Municipalité



Poste mobile de Gendarmerie à Chevroux

Lutter contre le sentiment d'insécurité par la présence visible de ce véhicule, ainsi que de son équipage, aux endroits clés.



La présence régulière du poste mobile, avec les patrouilles à pied ou à vélo sur le territoire communal, renforce la sécurité publique.

Offrir aux citoyens, sur tout le territoire cantonal, les services d'un poste de Gendarmerie, comme la prise d'une plainte, l'annonce d'une perte de documents officiels, des conseils de prévention, etc.



Vendredi 12 juillet 2019 le matin, Centre du village.

Urgence 117

Poste de gendarmerie - Payerne 026 557 32 21

Poste mobile 079 808 50 18

Contrôle des champignons

Comme l'année dernière il n'y aura pas de contrôle de champignons organisé cette année à Payerne.



Les personnes désireuses de faire contrôler leur récolte peuvent se rendre sur le site de l'Association suisse des organes officiels de contrôle des champignons, afin de trouver le contrôleur le plus proche.



www.vapko.ch

Chasse aux sangliers - 2019

La DGE (Direction générale de l'environnement) - Direction des ressources et du patrimoine naturels - Division Biodiversité et paysage a décidé, le 28 mai 2019, de reconduire les opérations de tirs à l'affût et à l'approche en juin et juillet 2019 pour la chasse aux sangliers ; la présente décision est publiée dans la FAO (Feuille des avis officiels) du Canton de Vaud.

La division biodiversité et paysage de la DGE est responsable de la mise en œuvre et du contrôle de ces tirs.

Pour mémoire, cette chasse se déroule aux mêmes conditions que celles mentionnées dans les Directives sur la chasse 2018 - 2019.

Le matériel est donc le même que celui qui a été distribué lors de la dernière saison de chasse. Les bracelets du sanglier délivrés la saison passée peuvent également être utilisés (pas de mention de l'année). Les tirs sont à inscrire dans la carte de contrôle ad hoc, laquelle doit être renvoyée à leur section au plus tard le 15 août 2019 (art. 22 Directives sur la chasse).

Les modalités de chasse et conditions de ces tirs figurent dans les directives publiées sur le site internet de l'Etat de Vaud :
<https://chassevd.ch/diana/info-service-de-la-faune/>

La chasse du sanglier, à partir du mois d'août 2019, sera réglementée par les directives sur la chasse en 2019 - 2020 (en cours de finalisation).

Merci d'en prendre bonne note.



Bureau du contrôle des habitants



Nous pensons nécessaire de rappeler certains devoirs de citoyens, lors d'une arrivée dans le Canton de Vaud, respectivement dans les communes d'arrivée et départ.

En effet, il incombe aux nouveaux arrivants, notamment :

- ◆ D'annoncer votre arrivée dans les 8 jours au bureau communal ;
- ◆ D'annoncer votre départ auprès de la commune que vous quittez ;
- ◆ Annoncer les naissances (présentation du certificat de naissance au bureau communal) ;
- ◆ Si vous possédez un chien, il doit également être annoncé à votre arrivée, ou dès son acquisition en cours d'année ;
- ◆ De vous assurer contre l'incendie et les éléments naturels auprès de l'ECA * (ceci est obligatoire dans le Canton de Vaud).



Incendie et éléments naturels

* ECA (Etablissement d'assurance contre l'incendie et les éléments naturels du Canton de Vaud)

Avenue du Général-Guisan 56 / CP 300
1009 Pully

Tél. 058 721 21 21

<https://www.eca-vaud.ch/>

L'Administration communale vous en remercie.



Message de la DGMR - Direction générale de la mobilité et des routes

Le « Columbarium » de Chevroux



Depuis quelques temps déjà, la Municipalité a créé un « columbarium » au cimetière de Chevroux.

Oui, je sais il y a plus gai comme sujet, mais voilà, je crois qu'il est important d'expliquer le fonctionnement d'un tel lieu.

Lors d'une incinération vous pouvez déposer les cendres du défunt, soit au jardin du souvenir, qui est un endroit anonyme, soit au « columbarium ».

Il se compose de 4 colonnes, jusqu'ici pas de difficulté... et derrière chaque colonne, vous trouvez un endroit sous terre (c'est normal on est au cimetière) aménagé pour recevoir 6 urnes funéraires.

(Si vous suivez bien, notre columbarium peut donc accueillir $4 \times 6 = 24$ pensionnaires... enfin si je peux m'exprimer ainsi !).

L'endroit où sont déposées les urnes contenant les cendres est isolé et au sec. Les urnes restent en terre entre 25 et 30 ans selon le règlement du cimetière, et, pour autant que le columbarium ne soit pas complet (ce que je souhaite bien évidemment !); c'est le même principe que pour les tombes : si nous n'avons pas besoin de place, nous ne touchons à rien.

Et pour terminer, une plaquette est collée sur la colonne (qui correspond bien évidemment à l'excavation où est déposée l'urne), afin de garder un souvenir de la personne décédée. Sur cette plaquette figure l'année de naissance et de décès du (de la) défunt(e) et vous avez la possibilité de mettre une photo en médaillon ou un petit motif (oui, un peu de fantaisie tout de même...); choix possible disponible auprès du Greffe municipal.

Voilà, je pense vous avoir tout dévoilé des mystères de cet endroit. N'hésitez pas à poser des questions si tout n'est pas clair.



J'espère n'avoir choqué personne avec mes quelques remarques caustiques / humoristiques.

Corine Ranzoni
Municipale - responsable du cimetière

Stages « Agriviva » 2019

Agriviva, association de droit public qui organise et coordonne les stages de jeunes sur des exploitations agricoles, renouvelle son offre pour 2019.



Vivre dans une famille paysanne permet des échanges culturels et constitue pour les jeunes un mélange de formation, de loisirs utiles, d'aide, d'expériences et de découvertes.

L'offre s'adresse aux jeunes entre 14 et 25 ans. Les places de stage disponibles sont affichées sur le site www.agriviva.ch et les jeunes peuvent réserver eux-mêmes un stage dans la famille qui leur convient. Outre le couvert et le logis, les jeunes reçoivent de l'argent de poche en remerciement de leur aide et le trajet aller - retour en transports publics est pris en charge par leur organisation.

Agriviva est reconnu et soutenu par la Confédération pour leur travail extra-scolaire avec les jeunes, au sens de la loi sur l'encouragement de l'enfance et de la jeunesse (LEEJ).

STMZ Centre Suisse d'appels pour animaux

L'année dernière, plus de 24'000 animaux ont disparu en Suisse. Grâce à notre banque de données, les avis de découverte et de disparition d'animaux peuvent être saisis gratuitement, afin que ces animaux puissent retrouver le chemin de leur maison.



Animaux trouvés : 0848 357 358
(tarif local)

Animaux perdus : 0900 357 358
(en principe CHF. 1.95 /min.)

Tous les avis : www.stmz.ch (gratuit)

Réseau Santé Nord - Broye

Depuis déjà quelques années, le Canton de Vaud développe une politique visant à reconnaître les « proches aidants » comme les partenaires indispensables du maintien à domicile, ayant eux-mêmes aussi des attentes de soutien pour poursuivre dans de bonnes conditions leur engagement auprès de la personne dépendante.

Dans cet objectif, l'association Espace Proches, créée en 2015, s'adresse à l'ensemble des personnes qui, de près ou de loin, sont touchées et concernées par l'accompagnement d'un(e) proche atteint(e) dans sa santé et / ou son autonomie.

L'« Espace Proches » est reconnu d'utilité publique et subventionné par le Canton de Vaud.

Sa mission : informer, orienter et soutenir les proches et les proches aidants du Canton de Vaud.

Des valeurs telles que le respect, l'humanité, le professionnalisme et le partenariat guident l'action des professionnels du domaine de la santé et du social qui assurent les prestations.

- Permanence téléphonique gratuite du lundi au vendredi ;
- Entretiens individuels sur rendez-vous ;
- Espaces d'écoute entre proches ;
- « Cafés des Proches » animé par Alexandre Jollien, parrain de l'association ;
- Ateliers « Sur le chemin du deuil ».

**espace
proches,**
Informer Orienter Soutenir
les proches et proches aidants



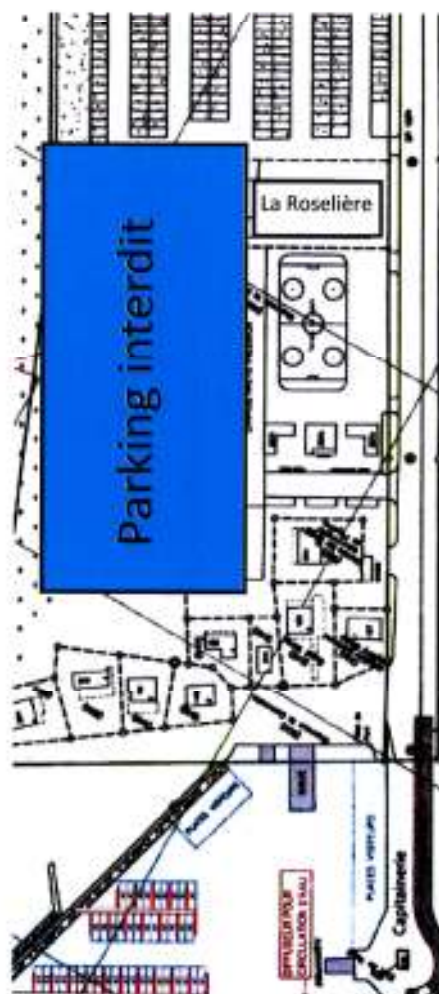
Bureau du port : information importante !



PARKING INTERDIT

dès le 8 juillet 2019

—> fin octobre 2019



Travaux au port :

Pour cause de travaux, il sera interdit de parquer sur toute la place, indiquée en bleu sur le plan, soit depuis les panneaux, du 8 juillet prochain à fin octobre 2019.

Nous vous remercions de votre collaboration et compréhension.

La Municipalité